



**Bulletin d'inscription aux mercredis
du centre de loisirs.
Période du 10 janvier au 23 février 2024**

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e)
de l'enfant,

Inscrit mon enfant né le
..... né le

aux mercredis suivants :

Jours	Nombre	Journée	Matin	Après-Midi	Prix
Mercredi 10/01					
Mercredi 17/01					
Mercredi 24/01					
Mercredi 31/01					
Mercredi 07/02					
Mercredi 14/02					
Mercredi 21/02					
TOTAL					

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH.

Règlement de : par chèque n°
: par espèces

Toute absence injustifiée par un certificat médical sera due.

Fait à, le
Signature du représentant légal de l'enfant